

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 31 mars 2021

N° Délibération	DE_31032021_07
Nombre de conseillers en exercice	52
Nombre de conseillers présents	44
Nombre de conseillers absents	8
Nombre de pouvoirs	7
Nombre de suffrages exprimés	51

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 31 mars à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 25 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de LAVAZAN sous la présidence de Nicole COUSTET.

Etaient présents :

Aubiac : Valérie BELIS

Bazas : Richard BAMALE, Danielle BARREYRE, Isabelle BERNADET, Jean-Bernard BONNAC, Isabelle DEXPERT, Patrick DUFAU, Marie-Bernadette DULAU, Bernard JOLLYS, Isabelle POINTIS, Julien RIVIERE, Laurent SOULARD

Bernos-Beaulac : Didier LAMBERT, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Didier COURREGELONGUE, Christine LUQUEDEY

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : David ATTIMONT

Cours-les-Bains : Jacques LAGARDERE

Cudos : Bernard DAURIAN,

Escaudes : Philippe MONNIER

Gajac : Pascal LOSSE

Gans : Jean-Baptiste DOUSSOU

Giscos : Fabienne BARBOT

Goulade : René CARDOIT

Grignols : Lucienne BIES, Françoise DUPIOL-TACH

Labescau : Denis ESPAGNET

Lados : Martine FRANCELIN

Lartigue : Philippe LAMOTHE

Lavazan : Henrique CHANFRANTE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Lerm-et-Musset : Stéphane ESPUNY

Lignan-de-Bazas : Jacky DARTHAIL

Marimbault : Sébastien TAMAGNAN

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Nicole VIGNE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Michel DARROMAN

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Jean-Marc VAZIA

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents ou excusés	Amandine BARBERE, Patrick CHAMINADE, DUPIOL, Jean-Luc GLEYZE, Morgane LE COZE, Alain MICHEL, Marie-Agnès SALOMON
---------------------------	--

Pouvoirs de	Amandine BARBERE à Isabelle DEXPERT Patrick CHAMINADE à Françoise DUPIOL-TACH Francis DELCROS à Isabelle BERNADET Jean-Claude DUPIOL à Bernard DAURIAN Jean-Luc GLEYZE à Christine LUQUEDEY Alain MICHEL à Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL Marie-Agnès SALOMON à Jean-Bernard BONNAC
--------------------	--

Secrétaire de séance	Isabelle DEXPERT
-----------------------------	------------------

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

RAPPORT N°02 – FINANCES

Rapporteur : Nicole COUSTET

Objet de la délibération

Bilan des opérations financières, exercice 2020

Exposé

Vu l'article L5211-37 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions foncières doit être soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant ;


Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'acter les opérations suivantes :

- Acquisition des parcelles ZD 12 (située sur la commune de Captieux) et ZL 15 et ZL 16 (situées sur la commune d'Escaudes) dans le cadre de l'opération ECOPOLE pour un montant total de 231 887.46 € (dont 228 270.35 € au titre du prix de vente et 3 617.11 € de frais d'honoraire) ;
- Acquisition des parcelles D97P, D98P (situées sur la commune de Gajac), C74P, C80P et C81P (situées sur la commune de Saint-Côme) dans le cadre de l'aménagement du lac de la Prade pour un montant total de 3 732.34 € (dont 3281.5 € au titre du prix de vente et 450.84 € de frais d'honoraires).

Résultat du vote :

Votants : **51**
Abstention : **0**
Pour : **51**
Contre : **0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 05/04/2021
Reçu en préfecture le 05/04/2021
Affiché le 
ID : 033-200043982-20210331-DE_31032021_07-DE

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} Avril 2021.

La Présidente,
Nicole COUSTET